

1. InstantLuxe combat la contrefaçon en ligne, Les Echos, Chantal Houzelle, 09/04/2013

LesEchos.fr

InstantLuxe combat la contrefaçon en ligne

Par Chantale Houzelle | 09/04 | 07:00



Contrecarrer le trafic d'articles de grande marque contrefaits sur Internet. C'est la raison d'être d'InstantLuxe.com qui met exclusivement en ligne des produits de maroquinerie, d'horlogerie ou de joaillerie d'occasion, dont l'authentification est certifiée par des experts reconnus. « *La création de cette place de marché dédiée à la revente des modèles classiques, mais aussi des dernières collections, est partie du constat que les internautes n'achètent plus les produits de luxe de seconde main sur les plates-formes de vente généralistes, car ils n'ont plus confiance* », estime Yann Le Floc'h, dirigeant d'InstantLuxe, qu'il a fondé à l'été 2009 avec une enveloppe de 390.000 euros collectés auprès de « business angels ». Pour accélérer son déploiement, le site qui a depuis validé son modèle et acquis aussi la confiance des maisons Louis Vuitton, Chanel, Hermès...

vient de lever 2 millions d'euros. Ce troisième financement voit l'entrée d'un nouvel investisseur, Iris Capital, qui a mené l'opération aux côtés de l'actionnaire historique, Isai. Le fonds des grands entrepreneurs de l'Internet français lui a déjà apporté 650.000 euros en juillet 2010.

Le panier moyen se chiffre à 600 euros sur ce site qui rassemble déjà 500.000 membres actifs. « *Notre modèle de rémunération est basé sur un système de commissions cumulatives et dégressives, qui varient entre 8 et 25 % en fonction des tranches de prix.* » Avec l'argent levé, InstantLuxe va créer une sorte d'argus des articles de grande marque de seconde main, ainsi qu'une application mobile pour que son offre soit accessible sur smartphone et tablette. En 2013, le site met le paquet sur l'Europe et la Chine. « *Nos concurrents se situent aux Etats-Unis et en Asie, où le marché de l'occasion explose* », justifie Yann Le Floc'h.

INSTANTLUXE.COM

Date de création : 2009

Dirigeant : Yann Le Floc'h

Montant : 2 millions d'euros

Effectif : 15 personnes

Secteur : luxe